

7 Les fonds

7.1 FONDS DE SOLIDARITÉ

Ce fonds vient en aide aux membres qui se trouvent dans des difficultés financières par des prêts ou des dons.

En 2016, 4 membres ont reçu un don et 2 membres ont bénéficié d'un prêt pour un montant total de CHF 26'000.-. Il faut remonter à 2004 pour avoir une telle contribution du fonds à ses membres en difficulté. Au 31 décembre, 8 membres doivent encore rembourser le fonds pour un montant total de CHF 36'186.50. Par ailleurs, le Conseil a modifié le règlement pour faire en sorte que le fonds puisse être utilisé pour couvrir des droits d'auteur que la société n'aurait pas pu percevoir et ce pour autant que le ou les auteurs prétérités se retrouvent dans une situation de précarité.

7.2 FONDATION DE PRÉVOYANCE « FONDS DE SECOURS DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES AUTEURS (SSA) »

La Fondation a pour but de réaliser une prévoyance retraite et décès pour les auteurs sociétaires.

L'Assemblée générale de la SSA de juin 2016 a fixé à 3.45 % le taux attribué au Fonds de Secours sur la retenue générale de 10 % pour les fonds sociaux et culturel. En fonction des droits encaissés, une somme nette de CHF 586'137.74 (soit CHF 646'137.74 moins la participation aux frais de la SSA de CHF 60'000.-) a été attribuée à la fondation. Le taux de 15 % a été reconduit pour calculer les primes uniques au titre des prestations de vieillesse. En 2016, 394 auteurs répondaient aux conditions du règlement pour bénéficier d'une prime unique. Dans le cadre des mesures transitoires, 16 rentes ont été payées. Au 31 décembre 2016, la fondation gérait 719 comptes nominatifs.

L'intérêt de rémunération des capitaux s'est élevé à 0.75 % en 2016. Les participations aux excédents d'assurance attribuées en début d'année au bénéfice de la prévoyance des assurés correspondaient à 0.47 % des avoirs vieillesse. Ces derniers ont donc été rémunérés au total à 1.22 %.

Le Conseil de Fondation s'est réuni une fois, au mois d'avril. Il a approuvé les comptes, fixé le taux pour calculer les primes uniques et apporté quelques modifications au règlement. Désormais, pour bénéficier des prestations de la Fondation, il suffit d'avoir souscrit un contrat de sociétaire avec la SSA depuis au moins un an (auparavant cinq ans), le revenu assuré est limité à CHF 200'000.- (avant CHF 100'000.-) et le chiffre 4.4 relatif à la rente pour concubin/e a été ajouté à l'article 9.

Les mandats arrivant à échéance en juin 2016 de Mme Emanuelle Delle Piane, MM. Jean-Marie Chataignier et Vincent Kücholl ont été renouvelés par l'AG de la SSA pour 3 ans et ceux de M^e Philippe Zoelly, Président, et Mme Christiane Kolla Barnes ont été renouvelés par le Conseil d'Administration de la SSA pour 3 ans. M. Vincent Kücholl a été nommé Vice-Président par le Conseil de Fondation et M. Patrick Willy Secrétaire. Au 31 décembre 2016 le Conseil de Fondation se composait de M^e Philippe Zoelly – Président, M. Vincent Kücholl – Vice-Président, M. Patrick Willy – Secrétaire, Mmes Emanuelle Delle Piane, Christiane Kolla Barnes, Emmanuelle de Riedmatten et M. Jean-Marie Chataignier – Membres.

7.3 FONDS CULTUREL

475 auteurs ont participé à ses concours et actions dont 116 ont reçu un soutien. De plus, 9 prix ont été accordés dans les principaux festivals de films en Suisse. Le montant total des dépenses du Fonds Culturel, y compris celles des frais d'organisation, de jurys et de fonctionnement, est de CHF 1'307'260.53.

SOUTIEN AUX CRÉATEURS DE L'AUDIOVISUEL

Bourses SSA 2016 pour l'écriture de scénarios de longs métrages de fiction (cinéma)

19 projets de scénarios de longs métrages de fiction ont été proposés au concours. Le jury international a attribué quatre bourses de CHF 30'000.- chacune.

Bourses SSA 2016 pour l'écriture de scénarios de premiers longs métrages de fiction (cinéma)

En 2016, la SSA a créé une nouvelle action de soutien à l'écriture de scénarios d'un premier long métrage de fiction d'un réalisateur émergent. Pour sa première édition, cette nouvelle action a remporté un important succès avec 67 projets proposés au concours. Le jury international a attribué trois bourses de CHF 20'000.- chacune.

Bourses SSA 2016 pour le développement de films documentaires (long métrages cinéma et télévision)

26 projets de films documentaires destinés au cinéma ou à la télévision ont été proposés au concours. Le jury international a attribué quatre bourses de CHF 25'000.- chacune.

Atelier Grand Nord (Québec, 2016)

Cet atelier réunit une douzaine de scénaristes francophones qui travaillent sur l'écriture de longs métrages de fiction et sept scénaristes consultants. Il consiste en des rencontres individuelles et discussions collectives entre scénaristes et consultants. La participation suisse (CHF 11'800.–) est prise en charge par la SSA et FOCAL à part égale.

Prix SSA / SUISSIMAGE dans les festivals de cinéma 2016

Les Fonds culturels de la SSA et de SUISSIMAGE ont financé, à parts égales, des prix dans les festivals suivants :

Journées de Soleure

Prix de la relève pour le meilleur court métrage dans la section Upcoming Talents: CHF 15'000.–

Prix du public pour les trois meilleurs films d'animation suisses: CHF 10'000.–

Festival Visions du Réel – Nyon

Prix spécial du jury pour le film suisse le plus innovant, toutes sections confondues: CHF 10'000.–

Festival International du Film Fantastique – Neuchâtel

Prix du meilleur court métrage fantastique suisse: CHF 10'000.–

Festival international du court métrage – Winterthour

Prix du meilleur court métrage suisse: CHF 10'000.–

Festival du film d'animation Fantoche – Baden

Prix « Best Swiss »: CHF 10'000.–

Festival International de Films – Fribourg

Prix spécial du jury international: CHF 10'000.–

Soutien au développement créatif de longs métrages de fiction et d'animation (2016)

La SSA et SUISSIMAGE ont mis sur pied ce programme commun visant à soutenir la phase dite de développement créatif de longs métrages de fiction et d'animation par un soutien d'un montant global de CHF 500'000.– répartis sur 3 ans, à raison de dix soutiens de CHF 50'000.– chacun. Ce programme a été prolongé pour 2 ans (2016-2017) à raison de huit soutiens de CHF 50'000.– chacun durant cette période. En 2016, le jury international a examiné les 15 dossiers soumis au concours et a attribué trois soutiens de CHF 50'000.– chacun.

Fonds de production télévisuelle Sàrl

Il a été créé par SWISSPERFORM, SUISSIMAGE et la SSA pour soutenir la production d'œuvres de fiction et de documentaire destinées exclusivement à la télévision. Participation de la SSA en 2016: CHF 100'000.–.

SOUTIEN AUX CRÉATEURS DE LA SCÈNE

TEXTES – EN – SCÈNES 2016/2017

Atelier d'auteurs en résidences, 7^e édition

L'atelier Textes-en-Scènes est financé par la SSA, Pro Helvetia, le Pour-cent culturel Migros, la Loterie Romande, la Fondation Ernst Göhner et la Fondation Jan Michalski, sans compter les apports en nature et en industrie par les deux théâtres porteurs du projet qui sont, pour les éditions de 2014 et 2016, le théâtre L'Arsenic Lausanne (Sandrine Kuster) et St-Gervais – Le Théâtre, Genève (Philippe Macasdar). Le jury 2016 a choisi les 4 lauréats suivants parmi 16 candidatures: Latifa Djerbi (Genève), Karelle Ménine (Genève), Attilio Sandro Palese (Genève) et Adrien Rupp (Lausanne). Ces auteurs développent leur écriture dramatique en résidence de septembre 2016 à mai 2017. Le résultat de leur travail fera l'objet d'une présentation publique en juin 2017. Chaque auteur est au bénéfice d'une bourse de CHF 12'000.–. Ils travaillent sous la supervision de Pierre-Louis Chantre, chef de projet. De plus, chaque auteur a choisi un dramaturge qu'il rencontre en sessions individuelles. Les auteurs accompagnateurs sont respectivement Ahmed Madani (France), Sonia Chiambretto (France), Jean-Paul Wenzel (France) et Anja Hilling (Allemagne). L'une des quatre pièces issues de l'atelier sera produite par le théâtre St-Gervais et recevra un soutien à la production de CHF 20'000.– de la part de Pro Helvetia, les autres lauréats introduiront une demande de soutien à Pro Helvetia lors d'une création. Cette opération biennale nécessite un budget global de CHF 255'000.– (plus les apports des deux théâtres); le Fonds Culturel de la SSA y consacre CHF 40'000.– répartis sur deux ans (2015 et 2016) et en assume la coordination et le secrétariat. Toutes les pièces issues du précédent atelier TEXTES-en-SCÈNES 2014 – *Mon Chien-Dieu* de Douna Loup, *La Mélopée du Petit Barbare* de Julien Mages, *Jackson Bay* de Stéphanie Blanchoud et *La Grève des Becs* de Camille Rebetez – ont été créées et publiées en 2016 ou 2017.

« Réseau international SSA »

Promotion des auteurs sociétaires de la SSA et de leurs œuvres à l'étranger (2016)

Le Fonds Culturel a créé ce Réseau avec des théâtres et festivals de choix dans le but de contribuer activement à la promotion et au rayonnement international des auteurs sociétaires de la SSA. Les pays pris en considération sont la France, la Belgique, le Luxembourg, l'Italie, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal, la Pologne et le Québec. A fin 2016, le Réseau comptait 27 structures; la liste est constamment en voie d'élargissement. Durant l'année 2016, neuf soutiens ont été accordés (sur base de requêtes et selon décisions de la Commission Scène de la SSA) pour un montant total d'environ CHF 44'000.–.

Soutiens SSA 2016 à la promotion internationale de spectacles d'auteurs sociétaires

Dans le but d'étendre la notoriété internationale d'auteurs sociétaires, la SSA, en collaboration avec la CORODIS (Commission Romande de Diffusion des Spectacles), soutient la promotion de spectacles en tournée à l'étranger s'il s'agit d'une œuvre d'un auteur membre de la SSA. Les décisions d'attribution des soutiens SSA ainsi que leurs montants appartiennent aux commissions de la CORODIS. En 2016, elle a pu soutenir à travers ce fonds 2 spectacles avec un montant de CHF 10'300.–.

Soutiens SSA 2016 à la commande d'écriture dramatique

Prise en charge jusqu'à 50% de la rémunération de commande de l'auteur par des compagnies ou des théâtres producteurs. En 2016, le Fonds Culturel a soutenu 19 projets d'écriture dramatique pour un montant total de CHF 103'000.–.

Aides SSA 2016 à l'édition d'œuvres théâtrales

Soutien de l'édition d'œuvres théâtrales d'auteurs sociétaires avec CHF 2'000.– par publication. En 2016, quatre soutiens ont été accordés pour un montant total de CHF 8'000.–.

Bourses SSA 2016 pour la traduction de pièces de théâtre

En 2016, un soutien a été accordé pour un montant total de CHF 2'000.–.

Prix SSA 2016 de l'humour

Le prix, doté de CHF 20'000.–, est attribué par un jury aux auteurs du meilleur spectacle de la saison 2015-16 (mai 2015 à mai 2016). La proclamation a eu lieu au Théâtre de Beausobre, Morges, dans le cadre du festival Morges-sous-Rire en juin 2016.

Soutien à l'écriture d'un spectacle d'humour

En 2016, la SSA a décidé d'encourager le développement et l'écriture de spectacles d'humour originaux d'auteurs émergents en leur offrant un soutien à l'écriture et les services d'un accompagnateur durant la période d'écriture. 17 projets ont été proposés au concours. Le jury a attribué trois bourses de CHF 6'000.– chacune.

Soutien aux humoristes suisses en Avignon-Festival OFF

Cette nouvelle action a vu le jour en 2016 dans le but d'octroyer un soutien financier à la présence d'un spectacle d'humour suisse au Festival Off d'Avignon. Parmi les 8 projets reçus, le jury a attribué une bourse de CHF 8'000.–.

Bourses SSA 2016 pour la composition musicale dramatico-lyrique et la musique de scène

En 2016, le jury a attribué dix-neuf bourses entre CHF 2'000.– et CHF 10'000.– pour soutenir la création originale de musique destinée à la scène. Le montant global des attributions s'est élevé à CHF 77'000.–.

Bourses SSA 2016 pour la création chorégraphique

Le jury a examiné les 26 projets soumis au concours et a attribué les sept bourses en lice pour un montant total de CHF 80'000.–.

Concours radiophonique « GULLIVER »

En 2016, la SSA a poursuivi sa collaboration dans un programme francophone qui a pour objectif de permettre aux auteurs d'écrire, en langue française, des œuvres originales de fiction ou relevant d'une écriture du réel (documentaire) destinées à la radiodiffusion. 180 projets, dont 13 suisses, ont participé à ce concours. Malheureusement aucun auteur suisse n'a été retenu parmi les 15 lauréats. La participation financière de la SSA s'est élevée à 4'375 euros.

Bourses SSA – FARS 2016 pour les auteurs des Arts de la Rue

En partenariat avec la Fédération des Arts de la Rue Suisses (FARS), la SSA attribue annuellement deux bourses destinées aux auteurs des arts de la rue, afin de favoriser la création de spectacles de rue originaux. Parmi 11 projets soumis au concours, le jury a attribué deux bourses d'un montant total de CHF 12'000.–.

Soutien annuel à la FSSTA

La FSSTA (Fédération Suisse des Sociétés de Théâtre Amateur) a reçu comme chaque année un soutien de CHF 5'000.–. De plus, les troupes de théâtre amateur membres de la FSSTA obtiennent, sur demande, un soutien à la création ou à la tournée. En 2016, au total CHF 5'800.– ont été versés à huit troupes.

Cotisations 2016

Le Fonds Culturel a pris en charge les cotisations annuelles pour les organisations suivantes: Suisseculture, Memoria, Fondation du Festival del film Locarno, Suisse Théâtre ITI, Les amis de la Cinémathèque Suisse, Fonction Cinéma, Cinésuisse, Coalition pour la diversité culturelle et Association ProCirque, KTV, Société Suisse du Théâtre. Montant total: CHF 10'930.–. Il a également accordé une contribution à la revue professionnelle *Ciné-Bulletin* et au programme de soutien aux artistes en difficulté de Suisseculture Sociale.

Frais de jury

Pour toutes les actions de l'année 2016, CHF 72'251.– ont été nécessaires pour couvrir les frais des jurys (honoraires ou salaires, charges sociales, frais de déplacement et de séjour).

Actions extérieures

Par ailleurs, les Commissions Scène et Audiovisuelle ont répondu favorablement à 17 demandes extérieures pour un montant total, en 2016, de CHF 135'400.–.

Retrouvez tous les noms des lauréats, les projets soutenus et les montants attribués sous www.ssa.ch, rubrique « Action culturelle »